

# FORMULAIRE de demande d'intervention pour validation de la mise en route\*



Pour activation de la garantie du bon fonctionnement

*Information importante : Sans le retour de ce présent document à GRAF dans un délai de 120 jours à compter de la date d'installation de la filière, l'utilisateur ne pourra plus prétendre à cette première intervention gratuite.*

## Fiche de contrôle de mise en route du dispositif d'Assainissement Non Collectif easyCompact

A compléter impérativement et retourner un exemplaire à :

GRAF Distribution S.A.S

45, route d'Ernolsheim

F-67120 Dachstein-Gare (France) ou par email : [technique@graf.fr](mailto:technique@graf.fr)

CONSERVEZ UN EXEMPLAIRE AVEC VOTRE GUIDE D'ENTRETIEN

DISTRIBUTEUR : .....

NOM : .....

ADRESSE : .....

.....

### Type et capacité installée :

☐ easyCompact 4EH ☐ easyCompact 5EH

☐ easyCompact 6EH

☐ Autre : .....

Date de mise en œuvre  
de la filière

..... / ..... / .....

Date de mise en  
service de la filière

..... / ..... / .....

### Installateur

Nom : .....

Prénom : .....

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Fax : .....

E-mail : .....

### Propriétaire

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Fax : .....

E-mail : .....

☐ Construction neuve

☐ Existante

Adresse de l'installation si différente du Propriétaire

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Fax : .....

E-mail : .....

☐ Construction neuve

☐ Existante

### Préciser :

♦ Type d'habitation : ..... ♦ Nombre de pièces : ..... ♦ Nombre d'occupants : .....

Terrain (sous-sol) : ☐ Sec ☐ Humide ☐ Difficile ☐ En pente ☐ Autre : .....

Rejet : ☐ Infiltration ☐ Drainage ☐ Rejets superficiels ☐ Autre : .....

N° de série cuve :

.....

| Ventilation :                                                                              | Relevage :                                                                             | Cours :                                                                                                                                     | Rallonge :                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Extracteur statique<br><input type="checkbox"/> Extracteur éolien | <input type="checkbox"/> Poste de relevage aval<br>(hors agrément)<br>N° Série : ..... | <input type="checkbox"/> Sous cours bétonnée<br><input type="checkbox"/> Sous voirie<br><input type="checkbox"/> Pose assimilée<br>enterrée | <input type="checkbox"/> Standard<br>Réhaussée <input type="checkbox"/> x1, <input type="checkbox"/> x2 |

Pour rappel, la filière de traitement compacte easyCompact GRAF doit avoir été installée en toute conformité :

- A la réglementation en vigueur,
- Aux arrêtés interministériels du 7 septembre 2009 modifiés, fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif et du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Aux prescriptions d'installation, d'utilisation et d'entretien de la filière du Guide de l'Usager.

PERSONNE à CONTACTER POUR LA PRISE DE RDV :

☐ Le propriétaire

☐ L'installateur

Date de rdv souhaitée :

Fait à ..... le .....

